



Projet de Futur Au Présent – International  
« Promotion et protection des droits de l'enfant à Ziguinchor »

**Termes de référence (TDR)**  
**Évaluation de la phase 1 du projet**

Le dossier de réponse doit comprendre :

- **Une offre technique** composée d'une note de compréhension des TDR, d'un exposé de la démarche méthodologique, d'un chronogramme d'exécution de la mission et des références du/des consultant(s)
- **Une offre financière** détaillée.

Les offres doivent être adressées avant le 07 septembre 2022 à 18 heures, avec pour objet : « Offre évaluation projet FAP ».

Pour toute information complémentaire, envoyez un courriel à [jcmass.fap@gmail.com](mailto:jcmass.fap@gmail.com) ou [bsamba.fap@gmail.com](mailto:bsamba.fap@gmail.com)

**Juin 2022**

## 1/ Présentation générale de Futur Au Présent - International

---

Futur Au Présent (FAP), association créée en 2012 par des travailleurs sociaux français et sénégalais, mène au Sénégal et en France des programmes sociaux de lutte contre la pauvreté et les inégalités, avec une attention particulière portée à l'éducation et la protection des enfants issus des populations les plus défavorisées.

La pauvreté et les inégalités divisent les sociétés entre des populations qui peuvent exercer leurs droits fondamentaux et d'autres qui en sont privées. Se nourrir, se vêtir, aller à l'école, avoir accès aux soins ou se loger dignement : ces droits fondamentaux demeurent inaccessibles pour beaucoup. FAP, par son action, entend contribuer à réduire cette fracture et favoriser l'égal accès de chacun et chacune à ces droits.

Son action s'articule autour de plusieurs grands principes : un ancrage géographique Nord-Sud, un volet recherche adossé à l'action de terrain, une démarche d'intervention globale, la valorisation de la coopération et l'expertise.

*Un ancrage géographique Nord-Sud.* FAP co-construit avec ses partenaires et ses bénéficiaires des programmes durables afin de répondre à des problèmes sociaux complexes. Dans ce cadre, FAP s'appuie sur son double ancrage géographique – France et Afrique de l'Ouest - pour transposer sur l'un et l'autre des territoires des dispositifs en les adaptant aux spécificités locales.

*Un volet recherche adossé à l'action de terrain.* La préparation et la capitalisation de ses programmes sociaux sont assurés par son pôle recherche, en lien avec plusieurs centres universitaires partenaires.

*Une démarche d'intervention globale.* Partant du principe que les différentes dimensions de la pauvreté sont intrinsèquement liées, FAP intervient simultanément dans différents domaines comme l'éducation, la santé, l'habitat, le développement d'activités génératrices de revenus... L'objectif de cette démarche est d'apporter des solutions globales adaptées et efficaces visant à rompre les mécanismes de reproduction de la pauvreté, et favoriser l'accès aux droits fondamentaux.

*La coopération et l'expertise au service des projets.* Convaincue que c'est en rassemblant les forces vives et les expertises qu'il sera possible de mettre en œuvre des programmes adaptés et pérennes, FAP développe systématiquement ses programmes sociaux en coopération avec le tissu associatif et les acteurs institutionnels locaux. L'association tient également à ne travailler qu'avec des partenaires reconnus et experts dans leurs domaines et à embaucher au sein de ses programmes des professionnels diplômés dans leurs disciplines.

En tant qu'association franco-sénégalaise, FAP agit au Sénégal depuis sa création en 2012, et en France depuis septembre 2018.

Au Sénégal, FAP met en œuvre différents programmes de lutte contre la pauvreté et les inégalités ayant trait à l'accès à l'éducation, la protection de l'enfance, la santé et l'habitat de familles vulnérables, la prise en charge de personnes âgées isolées, ainsi que l'accompagnement social de personnes détenues en milieu carcéral.

En France, et forte de sa double identité, FAP élabore des programmes visant à répondre à des problématiques appelant des réponses co-construites entre le Nord et le Sud telles que le développement durable et les migrations.

---

## 2/ Contexte général justifiant la mise en œuvre du projet à évaluer

La Casamance fait partie des régions les plus paupérisées du Sénégal, le taux de pauvreté atteignant 51,1% à Ziguinchor, avec le constat d'une persistance d'inégalités fortes selon l'indice de Gini (ANSD, 2018-2019). Cette extrême pauvreté touche en premier lieu les enfants qui se retrouvent bien souvent en première ligne face aux situations de danger : violences, déscolarisation, travail précoce.

Généralement originaires des quartiers périphériques, ces enfants vivent ainsi dans des conditions éprouvantes : habitat insalubre, manque d'hygiène, malnutrition. Dans les cas les plus extrêmes, lorsque la pauvreté est telle qu'il n'est pas possible de faire face au quotidien ou lorsque des conflits ou violences éclatent au sein de ces familles, les enfants quittent le domicile et se retrouvent en situation d'errance, exposés à tous types de violence. Plus souvent, les enfants vivent avec leurs familles ou sont confiés à leur famille élargie ou à des proches, mais la pauvreté les éloigne de l'école et les conduit à travailler de façon très précoce. La dernière enquête de l'ANSD (2013) indique qu'à 10 ans, 18% des enfants travaillent au minimum 4h/jour, hors travaux domestiques, et d'après le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, au Sénégal, 32,5% des 10-14 ans ont déjà entamé leur vie professionnelle.

Les filles sont les premières victimes de cette pauvreté endémique. Dès l'enfance, les filles participent aux tâches domestiques tout en contribuant aux revenus de la famille, aux dépens de leur scolarité : c'est donc dès leur plus jeune âge que se prépare leur vie de mère et d'épouse, privées de la capacité à choisir leur avenir. Les filles sont alors plus affectées par le travail des enfants que les garçons : selon l'ANSD (2016), 13,8% des filles de 7 à 15 ans (contre 1,8 % des garçons) travaillent plus de 28h/semaine.

## 3/ Projet « Promotion et protection des droits de l'enfant à Ziguinchor »

**Résumé du projet :** L'objectif est de protéger les enfants les plus vulnérables de Ziguinchor des violences, de les scolariser, de leur permettre de se reconstruire, d'être en bonne santé, et de donner l'opportunité à leur famille de s'autonomiser tout en sensibilisant leur entourage à ces questions. FAP entend s'attaquer à tous ces leviers pour les sortir durablement de la pauvreté et pour créer une méthode d'intervention répliquable socialement et financièrement, co-construite avec l'État, les experts de terrain et les communautés.

|                       |  |
|-----------------------|--|
| Durée du projet       | 3 ans  |
| Budget total          | 591 356 EUR  |
| Financement AFD       | 200 000 EUR  |
| Lieux                 | Ziguinchor/Sénégal   |
| Objectifs de l'action | <p>Objectif Global : Garantir la protection des enfants en situation de vulnérabilité à Ziguinchor, en instaurant les conditions d'accueil et de suivi adéquates pour leur insertion sociale et leur épanouissement.</p> <p>Indicateurs d'impact du projet : Augmentation du taux de scolarisation moyen ; Baisse du taux de travail précoce ; Augmentation du nombre de cas d'enfants vulnérables signalés ; Baisse des pratiques culturelles néfastes.</p> <p><b>Objectifs Spécifiques</b></p> <p>Objectif spécifique 1 : Assurer la protection des enfants les plus vulnérables en leur garantissant les conditions de vie nécessaires à leur développement ;</p> |

|                         |   |
|-------------------------|---|
|                         | <p>Objectif spécifique 2 : Instaurer les conditions d'apprentissage adéquates pour assurer la réussite scolaire et professionnelle de ces enfants ;</p> <p>Objectif Spécifique 3 : Renforcer l'écosystème entourant les enfants bénéficiaires afin de créer un environnement favorable permettant d'assurer leur autonomisation à long terme ;</p> <p>Objectif Spécifique 4 : Mettre en place des activités de recherche et de capitalisation pour diffuser les bonnes pratiques et pour réaliser un plaidoyer dans ce sens.</p>  |
| Bénéficiaires directs   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 210 enfants en danger pris en charge, soignés, et accompagnés pour un retour ou placement en famille</li> <li>• 150 filles prises en charge et soignées à la Maison de l'Éducation (MDE), auparavant en situation de travail précoce</li> <li>• 720 parents bénéficient d'aide à la parentalité, dont 60 mères ne disposant pas de revenus stables et ne pouvant assurer des repas réguliers, sont accompagnées dans la création d'une AGR ; et dont 45 familles verront leur logement rénové</li> <li>• 500 adolescents des associations de jeunesse bénéficiant de la MDE les soirs de semaine</li> <li>• 150 enfants bénéficiant des activités porte-ouvertes de la MDE le dimanche</li> <li>• 100 professionnels renforcés et formés (CASEPE, AMASAZ, CPA, Badian Ghox, instituteurs écoles publiques)</li> <li>• 20 000 habitants des quartiers périphériques de Ziguinchor, sensibilisés aux droits de l'enfant, la lutte contre les Violences Sexuelles et Sexistes (VSS), les discriminations de genre, et les Pratiques Culturelles Néfastes</li> </ul> |
| Bénéficiaires indirects | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 000 élèves des écoles publiques partenaires</li> <li>• 3000 membres des familles des bénéficiaires, 500 membres des autorités institutionnelles et communautaires (soit 6500 personnes) sont indirectement sensibilisés par un effet d'entraînement</li> </ul>   |
| Résultats attendus      | <p>Résultat 1.1 : Le réseau des Badien Ghox chargées de la protection des enfants est renforcé, son efficacité est améliorée</p> <p><i>Résultat 1.2 (modifié après ANO) : Un Service Social est créé au sein de la Mairie de Ziguinchor pour accompagner les enfants et les familles les plus vulnérables de la ville</i></p> <p>Résultat 1.3 : Tous les enfants référés au Service social municipal bénéficient d'une prise en charge.</p> <p>Résultat 2.1 : Les filles intégrées à la MDE ont toutes complètement cessé le travail et aucune n'a décroché sa scolarité après les 3 ans du projet</p> <p>Résultat 2.2 : Les enfants pris en charge sont tous scolarisés ou placés en formation professionnelle et aucun n'a décroché après les 3 ans du projet</p>   |

|                              |  |
|------------------------------|--|
|                              | <p>Résultat 2.3 : La Maison De l'Éducation (MDE) gagne en autonomie financière après les 3 ans du projet</p> <p>Résultat 3.1 : FAP devient un organisme de formation reconnu</p> <p>Résultat 3.2 : De plus en plus de professeurs des écoles publiques partenaires utilisent les méthodes innovantes</p> <p>Résultat 3.3 : Les familles et les communautés sont sensibilisées aux droits des enfants, aux violences sexuelles et sexistes, et changent leurs comportements</p> <p>Résultat 4.1 : La réplication du projet est possible grâce au travail de capitalisation réalisé</p> <p>Résultat 4.2 : Le gouvernement sénégalais s'engage vers la désinstitutionalisation et la lutte contre les discriminations</p> <p>Résultat 4.3 : Un colloque est organisé à Ziguinchor pour diffuser les résultats et les bonnes pratiques du projet</p>   |
| <p>Activités principales</p> | <p>Activités Objectif Spécifique 1 :</p> <p>A.1.1 - Renforcer le dispositif d'identification et de protection des enfants en situation de danger en renforçant le réseau de Badien Ghox mis en place par l'État dans tous les quartiers de Ziguinchor</p> <p>A.1.2 - Création et mise en œuvre d'un Service social municipal</p> <p>A.1.3 - Réaliser les enquêtes sociales, pour chaque enfant identifié, par l'un des éducateurs spécialisés</p> <p>A.1.4 - Réaliser les médiations familiales et les retours en famille</p> <p>A.1.5 - Assurer le suivi des enfants retournés en famille via des visites à domicile, dans les écoles ou les ateliers de formation professionnelle, par une brigade motorisée de travailleurs sociaux.</p> <p>A.1.6 - Assurer le suivi psychosocial et psychologique des enfants pris en charge (CPA, retours en famille, MDE)</p> <p>A.1.7 - Assurer la prise en charge sanitaire de tous les enfants pris en charge (CPA, retours en famille, MDE)</p> <p>A.1.8 - Assurer la réhabilitation de l'habitat des enfants bénéficiaires vivant dans des conditions particulièrement précaires afin de leur assurer de bonnes conditions de vie et d'apprentissage</p> <p>Activités Objectif Spécifique 2 :</p> <p>A.2.1 - Inscrire tous les enfants bénéficiaires en âge d'être scolarisés (CPA, retours en famille, MDE) à l'école</p> <p>A.2.2 - Renouveler l'équipement de la MDE afin d'assurer un environnement propice à l'apprentissage et à l'épanouissement des filles bénéficiaires</p> <p>A.2.3 - Identifier chaque année les nouvelles filles bénéficiaires de la MDE, en coopération avec le Conseil de Quartier, par 1 éducateur spécialisé</p> <p>A.2.4 - Mettre en place à la MDE des modules de renforcement scolaire, dispensés selon les méthodes pédagogiques innovantes et actualisées chaque année, et pensés en complémentarité du programme scolaire</p> <p>A.2.5 - Organiser des séances d'informatique et placer l'outil numérique au cœur des méthodes pédagogiques</p> <p>A.2.6 - Placer en centre de formation professionnelle ou en apprentissage les adolescents pris en charge (CPA, retours en famille) ayant dépassé l'âge d'être scolarisés et n'ayant pas le diplôme suffisant pour être acceptés à l'école publique</p> |

|  |  |
|--|--|
|  | <p>A.2.7 - Mettre en place des activités sportives et socioculturelles à la MDE pour permettre le développement personnel des filles bénéficiaires</p> <p>A.2.8 - Sensibiliser les enfants au changement climatique en permettant à des enfants français et sénégalais d'échanger par visioconférences sur ses causes, ses conséquences, et sur les solutions pour y faire face</p> <p>A.2.9 - Consolider le dispositif d'autofinancement de la MDE en élargissant le pilote testé depuis 2018 consistant à intégrer des filles de familles plus aisées à la MDE, qui paient un forfait mensuel</p> <p>Activités Objectif Spécifique 3 :</p> <p>A.3.1 - Renforcer les familles des enfants pris en charge</p> <p>A.3.2 - Sensibiliser l'ensemble de la communauté aux droits des enfants, à la non-discrimination et aux PCN</p> <p>A.3.3 - Soutenir les associations de jeunesse en mettant à disposition le bâtiment de la MDE les soirs de semaine aux organisations de la jeunesse, pour que les adolescents des quartiers périphériques de la ville puissent se réunir et mettre en place leurs activités associatives, culturelles, musicales, sportives...</p> <p>A.3.4 - Accompagner le renforcement de CASEPE et AMASAZ</p> <p>A.3.5 - Faire de FAP un organisme de formation sur les méthodes pédagogiques innovantes mises en oeuvre à la MDE, l'éducation au développement durable, la médiation culturelle, les PCN et sur la prise en compte des inégalités de genre dans la prise en charge des enfants</p> <p>A.3.6 - Améliorer la qualité de l'enseignement des écoles publiques partenaires : formation des instituteurs aux méthodes pédagogiques innovantes et à la médiation culturelle en partenariat avec l'IEF afin de sortir de "l'école perroquet"</p> <p>A.3.7 - Renforcer les acteurs de la protection de l'enfance :<br/>Mettre en place un groupe de travail et d'échanges sur la désinstitutionnalisation de la protection de l'enfance et notamment sur les dispositifs de placement informels (suivi des enfants retournés en famille) et de placement formels (élaboration du cadre réglementaire de futures familles d'accueil)</p> <p>A.3.8 - Assurer la formation aux gestes de premiers secours de l'ensemble des acteurs de l'action en lien avec les enfants</p> <p>Activités Objectif Spécifique 4 :</p> <p>A.4.1 - Diffuser les réussites du projet</p> <p>A.4.2 - Mener des activités de plaidoyer autour de la désinstitutionnalisation de la protection de l'enfance et sur les enjeux spécifiques aux violences sexuelles et sexistes, et aux discriminations de genre</p> <p>A.4.3 - Enclencher une nouvelle dynamique sur la prise en charge des soins de santé par la mise en place d'un programme de recherche-action sur les mutuelles de santé communautaires</p> <p>A.4.4 - Capitaliser sur l'ensemble du projet, par la rédaction d'un rapport final de capitalisation par l.e Pôle Recherche de FAP</p> |
|--|--|

#### Principaux partenaires locaux du projet :

- CASEPE - Coalition des animateurs socio-éducatifs pour la protection de l'enfance - regroupe des professionnels expérimentés du travail social et de l'animation. Pendant longtemps organisée de manière informelle, CASEPE est aujourd'hui structurée en association et mène des activités diverses à destination des jeunes, dans l'objectif de lutter contre leur marginalisation.
- AMASAZ - Amicale des Agents de Santé de Ziguinchor -, créée en 2009 par des infirmiers chefs de postes de santé, s'est progressivement développée afin de mener des actions de sensibilisation en direction des jeunes
- Mairie de Ziguinchor

- Les écoles publiques élémentaires

#### **4/ Objectifs, méthodologie, calendrier de l'évaluation**

---

##### **4.1. Les objectifs de l'évaluation**

Cette évaluation finale est contractuelle et a été prévue dès la conception du projet. Elle doit permettre aux différentes parties prenantes et aux partenaires techniques et financiers de disposer d'un avis externe sur la mise en œuvre du projet, ses réussites et ses faiblesses, ainsi que les pistes d'amélioration et d'approfondissement en vue de la réalisation d'une deuxième phase de projet de 3 ans.

S'agissant d'une phase 1 de projet, ce premier temps d'évaluation ne vise pas à traiter l'ensemble des objectifs, résultats et activités programmés, mais à se focaliser sur certains aspects et/ou processus engagés lors de cette première phase.

Quatre questions évaluatives ont été retenues dans le cadre de cette évaluation externe :

**Question évaluative 1** - L'impact à 3 ans du soutien à la scolarité, mis en place en liaison et partenariat avec les écoles, sur la scolarisation et la réussite scolaire des filles accompagnées par la Maison de l'Éducation

Il s'agira d'apprécier notamment les éléments suivants :

- Évaluer les incidences de la période Covid19 sur les parcours scolaires et la capacité du projet à adapter son intervention
- Analyser les résultats de l'aide à la scolarité sur la progression et le niveau scolaires des filles accompagnées par la MDE
- Analyser la nature, la qualité et les effets de la collaboration avec les écoles partenaires concernant, et l'accompagnement scolaire des filles bénéficiaires, et l'évolution des pratiques éducatives au sein des écoles

**Question évaluative 2** - Les effets à 3 ans des activités socio-éducatives sur le développement personnel des filles accompagnées par la Maison de l'Éducation

Il s'agira d'apprécier notamment les éléments suivants :

- Évaluer les incidences de la période Covid19 sur la mise en œuvre des activités socio-éducatives et la capacité du projet à adapter son intervention
- Identifier et analyser les principaux acquis des filles bénéficiaires pouvant contribuer à leur développement personnel
- Analyser les complémentarités école-MDE en termes d'apports et de renforcement des capacités des filles bénéficiaires

**Question évaluative 3** - Les premiers éléments d'évaluation de l'appui à la mise en place du service social municipal de Ziguinchor, et des conditions, pour la suite, de son développement et autonomisation

Il s'agira d'apprécier notamment les éléments suivants :

- Évaluer la pertinence du processus global d'appui du projet à la création et la mise en œuvre du Service social municipal
  - Analyser les points forts et les difficultés rencontrés par le Service social municipal dans la mise en œuvre de ses missions
  - Faire des recommandations visant une poursuite de l'appui du projet qui puisse assurer, à terme, l'autonomisation du Service
-

#### **Question évaluative 4** - La mise en cohérence des différents axes d'intervention et dimensions du projet

Il s'agira d'apprécier notamment les éléments suivants :

- Analyser l'articulation existante entre les différents axes d'intervention du projet (soutien scolaire, développement personnel, accompagnement psychosocial, intervention sur les conditions d'existence dans les foyers de vie, accès à la santé...)
- Analyser le rôle et les effets des partenariats dans la mise en cohérence des différents axes d'intervention

La mission d'évaluation externe, à travers les outils méthodologiques proposés par l'équipe d'évaluation, doit permettre d'apporter des éléments de réponse et d'analyse à ces 4 questions évaluatives.

#### **4.2 Méthodologie proposée pour l'évaluation**

L'évaluation s'appuiera sur une revue documentaire (documents de projet), les informations issues du dispositif de suivi, ainsi que sur des entretiens avec l'équipe projet et les bénéficiaires.

Il est proposé que la mission d'évaluation se déroule en trois phases :

*Phase 1 - Cadrage méthodologique à partir de la lecture de la documentation relative au projet* : À partir de la consultation de la documentation disponible sur le projet et son contexte, ainsi que d'une première série d'entretiens avec les porteurs du projet, l'équipe d'évaluation approfondira sa compréhension du projet et procédera à un cadrage méthodologique. La note de cadrage méthodologique devra être présentée à Futur Au Présent pour validation.

*Phase 2 - Enquêtes de terrain* : La mission procédera ensuite au recueil des données sur le terrain en rencontrant les différents acteurs et parties prenantes du projet.

*Phase 3 – Restitution* : L'équipe d'évaluation fera une première restitution rapide immédiatement après ses investigations sur le terrain puis remettra un rapport provisoire. Le rapport définitif sera ensuite produit en tenant compte des éventuelles remarques faites dans le cadre de la première restitution.

#### **4.3. Budget**

Le budget disponible pour cette prestation s'élève à 15 000 euros, tous frais compris.

#### **4.4. Calendrier suggéré pour l'évaluation**

Le calendrier souhaité est le suivant :

- Date de fin de soumission de la proposition : 31 août 2022
  - Choix de l'équipe d'évaluation et signature du contrat : septembre 2022
  - Préparation de la mission : octobre 2022
  - Mission sur le terrain : octobre-novembre 2022
  - Restitution provisoire et rapport provisoire : novembre 2022
  - Envoi des observations de FAP : décembre 2022
  - Finalisation et validation du rapport final : décembre 2022
-



#### 4.5. Modalités pratiques, rendus, contacts, procédure pour candidater

##### Profil des candidats

Une équipe de consultant(s) ayant :

- Des compétences en suivi-évaluation de programmes de développement local dans un contexte de solidarité internationale
- Des connaissances et expériences sur les thématiques de la protection de l'enfance
- Des savoir-faire avérés en termes d'animation et de conduite d'entretiens et focus group
- Des expériences d'analyse des partenariats multi-acteurs
- Une bonne capacité de synthèse et aisance rédactionnelle en langue française

##### Articulation Consultant / Responsables du projet

La direction exécutive de FAP et le chargé de projet seront les principaux interlocuteurs de l'équipe de consultants durant toute la durée de l'évaluation (mise à disposition des ressources, validation de la note méthodologique, calendrier, etc.).

##### Rendus attendus

- Au début de la mission : une note méthodologique (8 p. maximum) comprenant une note de cadrage (4 p.) et répondant aux attentes exprimées dans ces TDR.
- Un rapport d'évaluation en version informatique et papier : une 1<sup>ère</sup> version provisoire à soumettre à Futur Au Présent après la mission de terrain, et une version finale en fin de processus qui intégrera les remarques des parties prenantes.
- À la fin de la mission, une synthèse (5 à 8 pages maximum)

#### 5/ Procédure pour déposer une offre, modalités d'évaluation

---

Les offres doivent être envoyées **avant le 07 septembre 2022 à 18 heures** aux adresses mail suivantes : [bsamba.fap@gmail.com](mailto:bsamba.fap@gmail.com) et [jcmass.fap@gmail.com](mailto:jcmass.fap@gmail.com), avec pour objet : « Offre évaluation projet FAP ».

Elles devront comprendre :

- Une offre technique comprenant :
  - Une note de compréhension des TDR
  - Une présentation de l'équipe de consultants soulignant son expertise et son adéquation avec la prestation
  - Une note présentant les différentes étapes de la démarche d'évaluation avec, pour chaque étape, les livrables envisagés (type, contenu).
- Une offre financière détaillée libellée en euros faisant apparaître l'ensemble des rubriques, coûts unitaires, nombre d'unités...

Les offres seront évaluées techniquement selon la grille suivante :

| Points de l'offre technique  | Pondération maximale |
|--|----------------------|
| Note de compréhension des TDR  | 10                   |
| Adéquation équipe de consultants avec la prestation                            | 15                   |
| Présentation des étapes de la démarche d'évaluation et des livrables envisagés | 20                   |

---

Si les offres reçues rentrent toutes dans l'enveloppe disponible, la meilleure proposition technique sera retenue.

